



Le décret sur les retraites du gouvernement ne résoudra rien !

55 ans pour toutes et tous !

Le gouvernement a pris un décret pour les « carrières longues ». Pour cela, il instaure un retour partiel à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler tôt et disposant déjà de 41,5 annuités. Il ne s'agit pas d'un retour aux 37,5 annuités pour toucher sa retraite entière, car la loi Fillon continue à s'appliquer. Le décret prévoit aussi d'inclure dans la durée de cotisation deux trimestres pour les chômeurs et mères de familles. Cela aidera un peu les femmes qui ont les retraites les plus misérables, qui ont arrêté le travail afin d'élever les enfants, mais ne comblera pas la différence de revenus entre hommes et femmes.

Ce décret entrera en application le 1er novembre 2012 et devrait être financée par une hausse de cotisation.

Cette mesure devrait bénéficier chaque année, à partir de 2013, à plus de 100 000 personnes environ (12% des retraités) -

Si, avec les hausses de productivité, le chômage, la fatigue, celles et ceux qui vont partir sont soulagés, la majorité continuera à attendre une retraite de plus en plus misérable.

Mais, nous sommes loin de ce que nous voulons. Nous étions de millions à l'automne 2010 à nous battre contre la loi Fillon qui augmentait les annuités afin de toucher notre retraite. Ne pas rester plus longtemps dans un travail de plus en plus pénible, laisser sa place à des plus jeunes, c'est le souhait de beaucoup.

Nous voulons construire une autre société où le temps libre et le temps de travail ne seraient plus séparés. Une société que nous pourrions gérer.

Le décret ne remet pas en cause la réforme Fillon, il est dans la continuation des mesures prises dans tous les pays de l'Europe du capital. Le seul but souvent répété : sauvegarder l'intégrité de la zone Euro.

Pourrons-nous compter sur les directions syndicales pour résister ?

« Sans surprise, les syndicats se sont tous félicités de ce «premier pas positif», tout en regrettant que telle ou telle population ait été oubliée et donnant rendez-vous au gouvernement à l'automne pour la «concertation élargie» - dicit Marisol Touraine - sur une nouvelle réforme des retraites. Quant au patronat, il juge la mesure «inquiétante pour la pérennité financière des régimes de retraite et la compétitivité des entreprises.» Là aussi, une réaction sans surprise » (le figaro 6 juin)

S'il n'y a pas de mobilisations, la « réforme » des retraites en restera à ce décret.

Selon les derniers chiffres de l'INSEE, en 2009, plus d' 1,3 million de retraités vivent ou plutôt « tentent de vivre » en dessous du seuil de pauvreté. Avec la réforme Fillon, mise en application par le gouvernement PS le nombre de celles et de ceux qui vont ne pouvoir que survivre avec leurs retraites va augmenter.

Nous, nous ne devons pas nous placer du point de vue de l'économie, des comptes et de la finance, des politiciens, tout simplement parce que nous ne dirigeons pas. Nous nous plaçons du point de vue du travailleur, jeune ou vieux, avec ou sans-papiers, homme ou femme, de ses conditions de vie et de travail.

Le capitalisme n'est pas capable de nous donner du travail, nous sommes usés, bons à jeter à partir de 50/55 ans ? Qu'on nous donne la retraite à 55 ans, pleine et entière, sans conditions de trimestres. Nous ne voulons ni invalidité, ni chômage, ni misère !

Le capitalisme nous détruit au travail ? Interdiction du travail de nuit, à la chaîne, à feux continus, hormis les exigences indispensables de la société (santé par exemple). Et retraite à 50 ans pour les travaux pénibles.

**Voilà ce que nous voulons,
voilà ce sur quoi nous devons nous battre !**